

Je déclare avoir reçu de M^r le Secrétaire
du Musée royal de tableaux une
ordonnance de paiement N^o 66,409,
de la somme de deux mille francs,
pour la première moitié du prix
d'un tableau cédé au Musée royal
de tableaux.

Brunello, le 28 Juillet 1845.
César De Jonghe



Bruxelles le 3 Juin 1845

(7)

N^o 70
y.

M. Messieurs

En réponse à la lettre que vous m'avez
adressée le 27 de ce mois, j'ai l'honneur de
vous remettre, en triple, la déclaration que
vous me demandez, conforme au modèle y joint.

Permettez-moi, Messieurs, de vous témoigner
toute ma gratitude de l'empressement que
vous avez mis à me communiquer la décision
du Gouvernement à l'égard du Tableau de feu
mon Père, et de vous dire combien je suis
heureux de voir acquis par l'Administration
du Musée Royal une œuvre que l'auteur
considérerait comme un de ses meilleures
productions.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance

A Messieurs les membres de la Commission
administrative du Musée Royal
à Bruxelles



De ma parfaite considération;

Pierre De Jonghe

Vue du Palais, faubourg de St. Germain
N° 45.

Les Demorelles Delonghe rue du ⑥
Palais faubourg D. Schaebeek N^o 45

MINISTÈRE
L'INTÉRIEUR.

BRUXELLES, LE 1^{er} Juin 1845.

N° de l'Agenda.

D

INDICATEUR PARTICULIER.

N°

BIET:

Indicateur général de départ.
N° SÉRIE.

ANNEXE.

Musee royal
de
Peintures
et de
Sculptures
N° 70.
u

M^{lle} Octavie De Jonghe
Munster.
Mademoiselle.

Nous avons la satisfaction
de vous faire connaître que le
Gouvernement vous a autorisé à
acquiescer pour le prix de
quatre mille francs (Fr. 4000.
payables par moitié sur les
Exercices 1845 et de 1846. Le
tableau que M^r. votre père
a terminé peu de temps
avant sa maladie.

En vous faisant cette
communication nous vous
prions, Mademoiselle, de vouloir
bien, afin de nous mettre à
même de faire la liquidation
du paiement de la première
moitié de cette somme, nous
adresser ^{le plus tôt possible} triple expédition
dont une sur timbre de
diminution, une d'avisations
ainsi conçue :

M^r

Expédié par

18
" Je déclare avoir cédé au
" Collège royal de Peinture et de
" Sculpture, pour la somme
" de quatre mille francs
" (F. 4000^{fr.}) payable par
" moitié sur les Exercices de
" 1845 et de 1846, un tableau
" exécuté par feu le Peintre
" J. B. De Jonghe, et représentant
" un Paysage "

Munster, le .

Pour vous prouver d'égale
Munster, l'expression
de nos sentiments. Très distingués.

De la Commission administrative.
Le Secrétaire

V. H.

(4)

Bruxelles, le 24 mai 1845.

N° 14242 du Dép. 16^{me} Série.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

6^e DIVISION.

N° 2811.

N. B. On est prié de rappeler, dans la
réponse, le chiffre de la Division,
et le N° d'enregistrement.

ANNEXE.

J'ai l'honneur de vous informer, en
réponse à votre lettre du 4 de ce mois,
N° 70, que je vous autorise à conclure
l'achat du tableau de feu J. B. de Jonghe,
aux conditions qui vous ont été précédemment
indiquées.

Agitez, Messieurs, l'assurance de
ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
J. B. de Jonghe

A la Commission administrative du Musée
Royal de tableaux.

Musee royal
de
Peintures
et des
Sculptures
Nº 90
M.

Munich, le 4 Mars 1845.

à Monsieur le Ministre de l'Intérieur

M. M.

J'ai l'honneur de vous adresser
celle en date du 31 Mars 1845.
De D. N.º 2811, par laquelle
vous nous faites connaître que
le Gouvernement est disposé à
acheter un tableau terminé
par J. D. de Jonghe, peu de
temps avant sa mort et que
vous desirez que le montant du
prix d'achat de ce tableau soit
prélevé sur les fonds alloués
pour le Musée.

Le mérite incontestable
de cette œuvre nous engage, M.
le Ministre, à émettre un avis
favorable ^{sur cette acquisition} à l'achat de cette
proposition, et nous arrivons
avec d'autant plus de plaisir
ce tableau placé dans les
galeries, qu'elle renferme ^{déjà}
une production remarquable
de même ^{peinture} ~~œuvre~~, mais dans
le genre est complètement
différent.

Nous

Nous avons le plaisir
l'honneur de vous proposer
l'acquisition du tableau ci-joint
il s'agit aux conditions con-
tenues dans votre lettre
préparée.

Agréz, M^{lle} M. l'in-
surance de M^{lle} Comte

P^r la Comm^{on} Adm.

Le Secrétaire
N. H. G.

F. J. G.

Bruxelles, le 31 Mars 1845.

Royaume
DE
BELGIQUE.

N° 70
4

Ministère
DE
L'INTÉRIEUR.

Messieurs,

6^e Division

N° 2811

OBJET:

1 Annexe

La requête ci-jointe, en copie de M^{le} Octavio Dejonghe, tend à faire acheter par le Gouvernement un tableau terminé par son père, feu J. B. Dejonghe, peu de temps avant sa mort. Le Gouvernement est disposé à donner suite à cette proposition, mais il ne saurait prélever uniquement sur le fonds des Beaux-Arts, la somme de 4,000 francs, qui est le prix d'achat de cette œuvre. J'ai en conséquence l'honneur de vous proposer, Messieurs, de faire supporter la moitié de cette dépense par le

A la Commission administrative
du Musée Royal de tableaux.

budget du Musée, en stipulant
de plus, que les 2000 francs,
à charger du Gouvernement,
ne seront payés que
sur le budget de 1846.

Veuillez me faire connaître
la décision que vous jugerez
convenable de prendre
à cet égard, et agréer,
Messieurs, l'assurance
de ma considération
très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Fouquier

Monsieur le Ministre

Expose respectueusement
Octavie De Jonghe, particulière
à St. Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles,
qu'elle a eu la douleur de
perdre au mois d'Octobre
dernier et après une douloureuse
et longue maladie, son Père
Cher Jean Baptiste De Jonghe,
peintre paysagiste distingué,
ancien directeur de l'Académie
de Courtrai et professeur à
celle d'Anvers; que cette perte
affecte d'autant plus péni-
blement la soussignée qu'il
est l'aînée de trois enfants
laissés par le défunt et
dont l'un est encore mineur
que le défunt enthousiaste
des beaux-arts a consacré sa
vie presque entière, plutôt à
les cultiver avec succès, qu'à
en imprimer le goût à
la jeunesse, qu'à retirer de
son talent des fruits pécu-
niaires pour lui et pour

A Monsieur le Ministre de l'Intérieur.
à Bruxelles

sa famille, désintéressé au plus haut degré le cher Défunt n'a cueilli que des lauriers stériles, des médailles nombreuses en sont les preuves; parvenu à l'apogée de son talent il pouvait attendre Du Gouvernement protecteur des artistes, des distinctions honorifiques et des faveurs pécuniaires, et certes les unes ni les autres ne lui auraient fait défaut, cette conviction la soussignée l'a puisé dans l'espoir fondé qu'il aurait pu faire un tableau de grande dimension pour le compte Du Gouvernement, lors de l'exposition de 1845, cet espoir a donné un nouvel élan à son courage & à son talent, il a réussi à terminer peu de temps avant sa dernière maladie, un tableau que les connaisseurs admirent, c'est son chef d'œuvre! La soussignée ose espérer que le Gouvernement se décidera à en faire l'acquisition, elle sollicite vivement, Monsieur le Ministre, cette faveur comme une réalisation des projets bienveillants

à l'égard du défunt, comme une récompense des services qu'il a rendus aux Arts, et enfin comme un soulagement dans la triste position où il a laissé ses enfants, dépourvus d'état & de fortune.

Dans le doux espoir que vous daignerez, Monsieur le Ministre, prendre une décision favorable à la sus-signée, elle a l'honneur de vous présenter l'hommage de son profond respect.

Monsieur le Ministre

votre très humble servante.
Signé / Octavie De Jonghe.

Josse ten Noode, le 17 février 1845.